

Le Grand Chalon lance une enquête sur le forage du Nainglet

Le Grand Chalon annonce l'ouverture d'une enquête publique portant sur la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection de la zone du forage du Nainglet et sur l'autorisation environnementale pour le prélèvement d'eau. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des procédures administratives requises pour garantir la préservation et l'utilisation durable de cette ressource pour la production d'eau potable.

Un projet stratégique pour la sécurisation de l'eau potable

Situé à une profondeur de 261 mètres, le forage du Nainglet a été créé en 2004 mais n'a jamais été exploité. Depuis 2016, plusieurs études approfondies ont confirmé son potentiel et sa compatibilité avec les normes de qualité requises pour une mise en service. L'objectif de ce projet est de diversifier et sécuriser l'approvisionnement en eau potable du Grand Chalon.

Un processus rigoureux et transparent

Entre 2016 et 2022, des analyses techniques et des concertations publiques ont permis d'évaluer les impacts environnementaux et d'informer les habitants des communes concernées. L'avis de l'hydrogéologue agréé s'est révélé favorable à la poursuite du projet.

Enquête publique : donnez votre avis !

Dans le cadre des démarches administratives, une enquête publique est organisée **du 10 mars au 09 avril 2025** à la mairie de Fontaines. Cette enquête permettra aux citoyens de s'exprimer :

- Sur la déclaration d'utilité publique du forage et de ses périmètres de protection.
- L'autorisation environnementale pour le prélèvement de l'eau.
- L'autorisation d'utilisation de l'eau destinée à la consommation humaine.

Des permanences du commissaire enquêteur auront lieu à la mairie de Fontaines :

- Lundi 10 mars 2025 de 9h à 12h
- Samedi 15 mars 2025 de 9h à 11h30
- Jeudi 27 mars 2025 de 9h à 12h
- Mercredi 09 avril 2025 de 9h à 12h

Contact presse :

Anne Moreaux : anne.moreaux@legranchalon.fr – 03 85 90 52 42 – 06 88 10 85 18